

# Matran, cause en



Matran sous le givre



## Le mot du Syndic



Chères Matranaises,  
Chers Matranais,

L'hiver est là, les sapins de Noël sont décorés, une odeur de chocolat chaud et de pain d'épice inonde les chaumières, c'est le temps des fêtes de fin d'année.

Nouvelle année = nouveau défi = changement à la tête de la commune. A la fin de cette année, je vais terminer mon activité au sein du Conseil communal. En 2016, j'ai rejoint le Conseil et depuis 2021, j'ai l'honneur d'assurer la fonction de Syndic de notre commune. J'ai pu m'engager aux côtés de mes collègues du Conseil et de tout le personnel communal pour le bien-être des Matranaises, Matranais, sociétés et entreprises.

A partir du 1er janvier 2024, je changerai d'activité professionnelle. Je reprendrai la direction du département Finances de la société des Transports publics fribourgeois (TPF). En tant que membre de la direction, je poursuivrai mon engagement pour le développement des transports publics de notre canton, notre Agglomération et notre village.

Ne disposant plus du temps nécessaire pour assurer correctement les tâches et responsabilités que vous m'avez confiées, j'ai décidé de mettre fin à

mon mandat de Syndic et de Conseiller communal. Je tiens à vous remercier sincèrement pour la qualité de nos échanges, pour votre confiance et votre soutien. J'ai eu un très grand plaisir à assurer cette fonction et vous en suis reconnaissant.

Le village évolue, la population augmente. Durant cette législature, nous nous sommes concentrés sur le développement des infrastructures nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants : ouverture d'une crèche, agrandissement et rénovation de l'école primaire, mise en séparatif du réseau d'eau et remplacement de nombreuses conduites, adaptations des routes, développement du réseau de vélos en libre-service, de l'offre transports publics et du réseau de mobilité douce.

Après ce retour en arrière, voyons en avant. Il reste beaucoup à faire, en particulier pour intégrer au mieux les nouveaux habitants et développer des événements permettant aux habitants de se retrouver et garder l'esprit villageois qui nous est cher. Les nouvelles forces qui débiteront tantôt, permettront, j'en suis sûr, de poursuivre le travail.

Je souhaite plein succès à la nouvelle équipe, en leur souhaitant d'avoir autant de plaisir que j'ai eu.

Nicolas Rérat, Syndic

Assemblée communale du 19 décembre 2023 convocation en page 3

# Sommaire

Le mot du Syndic .....	1
Sommaire .....	2
Convocation à l'Assemblée communale .....	3
Budget 2024 - commentaires Budget de résultats 2024 .....	4
Budget 2024 - commentaires (suite) Budget des investissements 2024 .....	5
Budget des investissements 2024 (suite) .....	6
Adoption des statuts de l'Association inter- communale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV) .....	7
Remplacement des conduites d'eau potable de la route de l'Ecole Mise en conformité LHand des arrêts de bus des Glycines et de la Tire .....	8
Commission des naturalisations Pro Senectute vous aide à remplir votre déclaration d'impôts ! .....	9
Une culture de l'accueil et des valeurs humaines .....	10-11
Les jardins et les fleurs ont le don de rapprocher les gens Gym des aînés .....	12
Présentation de la Commission des routes .	13
Fête de la Châtaigne Concert à venir .....	14
Les copains d'abord : 40ans à fêter .....	15
Les effets économiques et spatiaux de la RN 12 à Matran (Suite et fin) ...	16-17
Concours N° 3/2023 - QUIZ .....	18-19
St-Nicolas à Fribourg le 2 décembre 2023 Transports publics gratuits Fermeture durant les fêtes de fin d'année .	20



## Impressum

### Mat' en cause

Parution 2-3 fois par année

Case postale

1753 Matran

### Editeur:

Commune de Matran

### Coordination:

Administration communale :

Mireille Mauron

### Photos:

Commune de Matran

Caritas Suisse

### Impression:

media f SA

1700 Fribourg

### Tirage:

870 exemplaires

### Prochaine parution:

Avril 2024

Administration communale Tél. 026 402 12 12

Case postale

Rte de l'Ecole 6

1753 Matran

E-mail: [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch)

Site Internet: [www.matran.ch](http://www.matran.ch)



## Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**mardi 19 décembre 2023 à 20 h 00  
à la salle communale de Matran**

### Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 21 septembre 2023<sup>1</sup> (ce PV ne sera pas lu; il peut être consulté en ligne sur notre site Internet : [www.matran.ch](http://www.matran.ch). ou commandé au bureau communal).
2. Adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV)<sup>1</sup>.
3. Budget 2024<sup>1</sup>
  - 3.1. Présentation générale du budget de résultats et des investissements 2024.
  - 3.2. Approbation du budget de résultats 2024.
  - 3.3. Budget des investissements 2024.
    - 3.3.1. Remplacement des conduites d'eau potable de la route de l'Ecole.
    - 3.3.2. Mise en conformité LHand des arrêts de bus des Glycines et de la Tîre.
    - 3.3.3. Approbation du budget des investissements 2024.
4. Election d'un membre à la commission des naturalisations.
5. Informations du Conseil communal.
6. Divers.

Le Conseil communal

<sup>1</sup> Les documents sont disponibles sur notre site Internet [www.matran.ch](http://www.matran.ch) ou peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale.

## Budget 2024 - commentaires

### Budget de résultats 2024

Le budget de résultats 2024 est composé de charges pour un montant total de CHF 9'134'490.- et de revenus à hauteur de CHF 8'936'000.-. Il en résulte un déficit de CHF 198'490.- (budget 2023 : déficit de CHF 267'800.-). Ce résultat tient compte d'un prélèvement de CHF 100'000.- (CHF 200'000.- au budget 2023) dans la provision qui avait été constituée pour compenser en partie la diminution des recettes fiscales relatives à la réforme de l'imposition sur le bénéfice des personnes morales.

Les charges liées, qu'elles soient cantonales ou régionales, continuent d'augmenter comme ces dernières années. Avec l'augmentation de notre population (1'677 habitants au 31.12.2022 contre 1'637 au 31.12.2021), critère principal sur lequel

sont calculées les charges liées, celles-ci augmentent de manière encore plus importante pour notre commune.

Le Conseil communal, soucieux du maintien de la bonne santé financière de la commune, a veillé toutefois à limiter au maximum l'évolution des charges qu'il peut maîtriser et est ainsi en mesure de présenter un déficit moins important que celui prévu au budget 2023. Même si ce budget n'atteint pas l'équilibre, le déficit projeté pourra être couvert par les fonds propres de la commune.

Des explications plus détaillées sur les différents chapitres qui composent le budget de résultats 2024 seront présentées lors de l'Assemblée communale du 19 décembre 2023.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Budget de résultats 2024

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	865'720.00	52'000.00	821'150.00	48'700.00	768'500.56	56'365.05
Ordre et sécurité publics, défense	232'650.00	45'000.00	225'500.00	41'900.00	252'146.90	32'887.95
Formation	2'607'000.00	233'750.00	2'494'150.00	226'600.00	2'472'652.25	226'389.00
Culture, sports et loisirs	452'900.00	4'350.00	424'650.00	3'850.00	433'440.22	5'437.50
Santé	828'000.00	4'000.00	704'300.00	4'000.00	671'972.90	3'580.00
Prévoyance sociale	1'098'100.00	24'600.00	963'000.00	23'600.00	1'213'031.39	6'545.90
Trafic et télécommunications	1'110'700.00	80'700.00	998'050.00	75'700.00	922'425.82	75'936.10
Protection de l'environnement aménagement de territoire	1'406'020.00	1'151'950.00	1'139'200.00	874'100.00	1'270'338.48	1'020'204.07
Economie publique	32'750.00	32'350.00	33'150.00	36'550.00	40'378.55	36'716.32
Finances et impôts	500'650.00	7'307'300.00	489'000.00	6'689'350.00	550'035.16	8'903'951.08
<b>Totaux</b>	<b>9'134'490.00</b>	<b>8'936'000.00</b>	<b>8'292'150.00</b>	<b>8'024'350.00</b>	<b>8'594'922.23</b>	<b>10'368'012.97</b>
Résultat		198'490.00		267'800.00	1'773'090.74	



## Budget 2024 - commentaires (suite)

### Budget des investissements 2024

Le Conseil communal soumettra à l'Assemblée communale du 19 décembre 2023 l'octroi de 2 crédits d'investissements qui sont présentés dans cette édition du Matr'en cause. Il s'agit de :

#### Eau potable

- CHF 300'000.- : Remplacement des conduites d'eau potable de la route de l'Ecole.

#### Mobilité

- CHF 160'000.- : Mise en conformité LHand des arrêts de bus des Glycines et de la Tire. Selon la loi sur la Mobilité, participation forfaitaire du canton non connue à ce jour, estimée à CHF 140'000.-.

En plus de ces 2 objets qui seront votés séparément, l'Assemblée communale devra approuver le budget global des investissements 2024. Celui-ci comprend 3 volets, à savoir :

- **les crédits liés** : Frais et taxes de raccordements concernant le domaine des eaux.

- **les crédits de paiements** : Montants qu'il est prévu de dépenser durant l'année 2024 pour les investissements votés lors de précédentes Assemblées communales mais non commencés ou terminés à ce jour.

- **les crédits à voter** : 2 crédits d'investissements cités ci-avant qui seront soumis au vote de l'Assemblée communale du 19 décembre 2023.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal



## Budget des investissements 2024

	Dépenses	Recettes
<b>Crédits liés</b> (Aucun vote)		
Eau potable : raccordements secondaires	40'000.00	
Taxe raccordement eau potable		40'000.00
Taxe raccordement eaux usées		20'000.00
<b>Total</b>	<b>40'000.00</b>	<b>60'000.00</b>

Suite page 6

## Budget des investissements 2024 (suite)

	Dépenses	Recettes
<b>Crédits de paiements</b> (Objets déjà votés mais pas terminés)		
Réfections urgentes de collecteurs d'eaux usées	900'000.00	
Mise en place d'un giratoire + 2 arrêts de bus à "Champ Riond"	50'000.00	
Mise en place de nouveaux collecteurs "Champ Riond"	100'000.00	
Aménagement de la TransAgglo	30'000.00	
Mise en place de la zone 30 km/heure	480'000.00	
Réfection de la route de la Maison-Neuve	200'000.00	
Mise en séparatif du collecteur du secteur routes Maison-Neuve-Eglise	100'000.00	
Mise en séparatif du collecteur du secteur routes Arney-Eglise	50'000.00	
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur routes Arney-Eglise	60'000.00	
Crédit d'étude pour l'agrandissement STEP de VSG	102'400.00	
Création d'une crèche à Champ-Riond	50'000.00	
Agrandissement et rénovation du complexe scolaire	3'300'000.00	
Mise aux normes arrêts de bus Matran Village	10'000.00	70'000.00
<b>Total</b>	<b>5'432'400.00</b>	<b>70'000.00</b>

### Crédits à voter lors de l'Assemblée

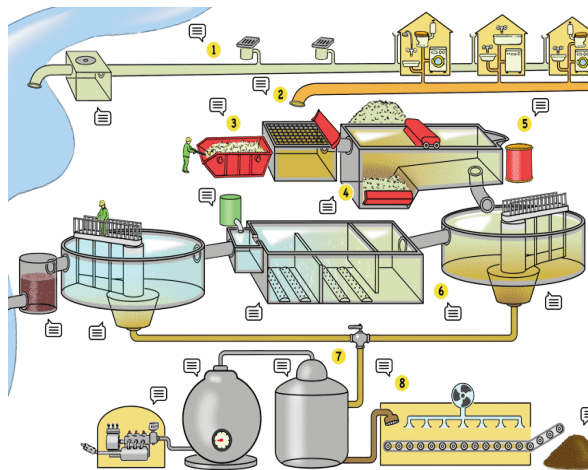
Mise aux normes arrêts de bus Tire et Glycines	160'000.00	140'000.00
Remplacement conduites eau potable route de l'Ecole	300'000.00	
<b>Total</b>	<b>460'000.00</b>	<b>140'000.00</b>

### Récapitulation des crédits

	Dépenses	Recettes
Crédits liés	40'000.00	60'000.00
Crédits de paiements	5'432'400.00	70'000.00
Crédits à voter	460'000.00	140'000.00
<b>Total des investissements</b>	<b>5'932'400.00</b>	<b>270'000.00</b>

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV)



Le Conseil communal vous propose d'approuver le projet des statuts de la nouvelle Association de communes pour l'exploitation de la station d'épuration sise à Villars-sur-Glâne (ASEV).

Actuellement, les communes de Villars-sur-Glâne, Avry, Hauterive (FR), Matran et Neyruz sont liées par une convention intercommunale relative à l'exploitation, à l'agrandissement et aux nouveaux aménagements de la station d'épuration (STEP) de Villars-sur-Glâne. Cette convention, signée en 2006, a été passée pour une durée de 20 ans.

L'Assemblée communale du 14 décembre 2022 a approuvé un crédit d'études relatif au renouvellement et à l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne. Ces travaux sont aujourd'hui estimés à HT CHF 55'000'000.-. Après analyse des deux formes de collaboration possibles (Entente intercommunale ou Association de communes) et compte tenu des investissements lourds qui sont prévus, la forme de l'Association de communes est la plus adéquate. C'est également l'avis du Service des communes.

Pour ce faire, l'Assemblée communale devra accepter :

- la constitution d'une Association de communes pour la gestion de la STEP à Villars-sur-Glâne et les statuts de ladite Association ;
- le versement de la part de la commune de Matran au capital social de la nouvelle Association, soit un montant fixé à CHF 102'400.-- ;
- la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la nouvelle Association de communes pour la gestion de la STEP à Villars-sur-Glâne.

Il est important de relever que la dissolution de l'entente communale permettra à notre commune de récupérer un montant de CHF 80'900.- qui servira de ce fait à financer en grande partie notre participation de CHF 102'400.- à la nouvelle Association.

Tous les documents utiles à ce dossier figurent sur notre site internet, [www.matran.ch](http://www.matran.ch), notamment les nouveaux statuts avec explications des articles importants, ainsi que le règlement des finances de la nouvelle Association.

Bernard Chassot, Vice-syndic

## Remplacement des conduites d'eau potable de la route de l'Ecole

En fonction du projet et de l'avancée des travaux du chauffage à distance (CAD) du Groupe E, le long de la route de l'Ecole, le Conseil communal a décidé de remplacer les conduites d'eau potable qui datent de 40 ans et qu'il aurait fallu changer d'ici quelques années.

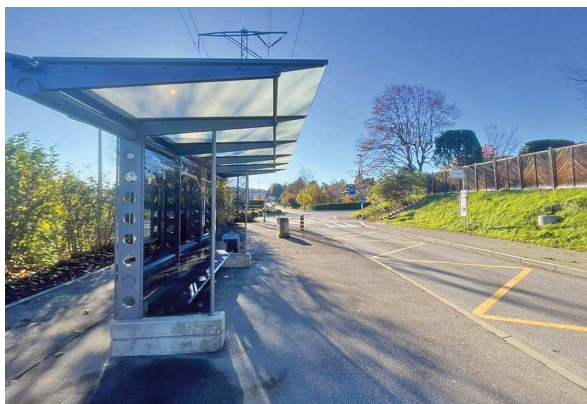
Nous vous proposons cet investissement maintenant, pour profiter de la fouille et du fait que la remise en état de la route sera financée par le Groupe E.

Ces travaux sont évalués par SINEF à CHF 300'000.-.

Ce crédit sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Bernard Chassot, Vice-syndic

## Mise en conformité LHand des arrêts de bus des Glycines et de la Tire



Arrêt de bus actuel des Glycines

La commune doit mettre aux normes LHand (Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées) les 3 arrêts de bus actuels de Matran, travaux obligatoires selon la législation fédérale. Le coût de transformation d'un arrêt de bus se monte à CHF 80'000.-.

L'arrêt de bus de Matran Village sera déjà réalisé cette année pour profiter des travaux qui ont eu lieu sur la route de l'Eglise. Ceci permettra d'une

part de faire des économies et d'autre part de ne pas réouvrir dans quelques mois un chantier qui viendrait de se terminer. Pour ce faire, le Conseil communal a sollicité la Commission financière sous l'angle de l'article 6 de notre règlement des finances. La Commission financière a préavisé favorablement la demande, ce qui a permis au Conseil communal de réaliser les travaux de l'arrêt de bus de Matran Village sans décision de l'Assemblée communale.

Ainsi, l'Assemblée communale devra se prononcer sur un crédit d'investissement de CHF 160'000.-, sans les subventions cantonales, pour les deux autres arrêts de bus, à savoir ceux de la Tire et des Glycines.

Ce crédit sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Michael Studer, Conseiller communal



## Commission des naturalisations

A la suite de la démission de Mme Stéphanie Colella, nous sommes à la recherche d'un nouveau membre afin de compléter la Commission des naturalisations.

Ladite Commission se compose actuellement de :

Président	M. Simon Gabaglio
Secrétaire	Mme Catherine Charpié
Membre	M. Dominique Chenaux
Membre	M. El Betjali Nasser
Membre	Mme Christine Lebrun
Membre	Mme Suzanne Lefort

Les personnes intéressées à rejoindre cette Commission peuvent annoncer leur candidature par lettre ou par courriel à l'adresse [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch).

Elles peuvent également se porter candidates directement lors de l'assemblée du 19 décembre 2023.

Le Conseil communal

## PRO SENECTUTE vous aide à remplir votre déclaration d'impôts !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un bénévole expérimenté. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu du **29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024** uniquement par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

**Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg - [www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)



# Matr<sup>en</sup> intégration



## Une culture de l'accueil et des valeurs humaines

**La Maison de formation et d'intégration (MFI) à Matran a fêté ses 5 ans, un anniversaire célébré par une journée portes ouvertes le 11 mars. Sur mandat du canton de Fribourg, Caritas Suisse y offre un hébergement à des réfugiés reconnus et les soutient dans leur intégration durant six mois. La MFI a accueilli 630 personnes depuis 2018, un travail qui porte ses fruits.**



Depuis son ouverture, la MFI a toujours œuvré pour créer un environnement stable et sécurisant pour ses résidents, dans un esprit d'écoute et de

respect. Les personnes accueillies, des réfugiés reconnus, y restent en moyenne six mois avant de voler de leurs propres ailes. Il y a des familles, mais aussi des mères seules avec leurs enfants, des personnes seules, ainsi que des mineurs non accompagnés.

Le plus important pour qu'un tel projet fonctionne, c'est une culture de l'accueil et des valeurs humaines. Il faut également un bon leadership, une bonne collaboration d'équipe et institutionnelle et des collaborateurs engagés. Car en effet, c'est un vrai défi d'accueillir dans de bonnes conditions et dans un laps de temps souvent très court des personnes qui ont traversé des épreuves extrêmement difficiles et qui ont des profils très différents. Cela demande une constante flexibilité et une adaptabilité aux changements réguliers des bénéficiaires.

### Préscolarisation et suivi professionnel

En 2018, un tel projet était inédit. Un énorme travail d'équipe a été mis en place. C'est sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg que Caritas accompagne les

# Matr'en intégration

résidents dans les premiers pas de leur intégration dans le canton. Une classe spéciale prépare les enfants à l'école publique. Deux enseignantes établissent des programmes en tenant compte du parcours de chaque élève. Une garderie est organisée pour les plus petits. Les mineurs non accompagnés disposent d'un encadrement spécifique dans le cadre du programme cantonal « Envole-moi ».

Quant aux adultes, des collaborateurs de Caritas Suisse leur assurent un suivi social et professionnel. Avec celles et ceux qui le souhaitent, des contrats de collaboration sont signés. Les résidents peuvent ainsi s'initier à des travaux de conciergerie, à la cuisine et à l'économie familiale. L'objectif est dans un premier temps qu'ils bénéficient d'un programme d'occupation au sein du foyer, mais également d'augmenter leurs chances pour qu'ils puissent trouver du travail et devenir rapidement autonomes. L'accompagnement assuré par la MFI s'adapte continuellement au développement de l'autonomie des bénéficiaires tout au long de leur séjour.



## Rencontres et partages

La MFI remplit aujourd'hui pleinement son mandat d'accueil et d'hébergement des personnes réfugiées. Car outre ses différentes activités d'intégration, elle met à disposition des bénéficiaires un lieu de vie communautaire, sécurisant et chaleureux tout en veillant au respect du parcours et de la culture de chacun. Venues notamment de Syrie, de Turquie, d'Afghanistan, d'Érythrée et d'Ukraine, les familles vivent parfois des moments de partage, de manière spontanée, tout en préservant leur vie privée.

L'acceptation, l'intégration et une image positive au sein de la communauté locale sont également importantes. Un accent particulier est donc mis sur l'intégration des résidents au sein du village de Matran et sur la bonne collaboration avec la commune. La Commission d'intégration et d'accompagnement de la commune propose d'ailleurs des activités qui n'ont cessé d'évoluer depuis l'ouverture du foyer.



À noter que l'accompagnement ne prend pas fin après le séjour de six mois, l'équipe éducative effectue des visites à domicile en fonction des besoins. Tous ces efforts portent leurs fruits et les contacts demeurent. La majorité des anciens résidents viennent rendre visite et participent aux activités. De pouvoir échanger avec eux et constater les progrès notamment dans l'apprentissage de la langue est très satisfaisant.

Vérène Morisod Somonazzi, Communication  
Suisse romande, Caritas Suisse

(Pour plus d'information: Mme Sabrina Curty, responsable de la MFI ; courriel : [scurty@caritas.ch](mailto:scurty@caritas.ch))



“Les jardins et les fleurs ont le don de rapprocher les gens.”

Citation de Clare Ansberry



Merci à Florent Borcard et à toute l'équipe de la voirie qui prennent à cœur d'égayer notre village tout au long de l'année. Bravo pour les quatre magnifiques giratoires fleuris appréciés de toute la population et aussi par les nombreux insectes qui se nourrissent du nectar des fleurs.



Equipe de la voirie

Planter, arroser, éliminer les herbes indésirables sont les tâches à effectuer régulièrement. Tels le Petit Prince de Saint-Exupéry qui s'occupait si bien de sa rose, nos jardiniers « chouchoutent » les 1400 pensées du printemps puis les 1100 bégonias et les 130 géraniums de l'été.

Jean-Pierre Andrey

## Gym des aînés

Dans le Matr'en Cause No 73, nous avons évoqué la démission de Mme Maria Yerly en tant que monitrice de gym seniors après 40 ans de monitorat.

**Bien entendu, le cours de gym continue !**

Pro Senectute Fribourg a le plaisir de proposer M. Paul Stulz, le premier moniteur de gym masculin, mais qui a déjà une longue expérience dans la gym pour les aînés.



Passage du flambeau entre Maria Yerly et Paul Stulz

Paul Stulz a déjà fait la connaissance du groupe cet été, Maria Yerly a pu lui transmettre le flambeau, et les seniors matranais peuvent compter sur lui !

**Les cours ont lieu les mardis après-midi à 15h45 à la salle de gym.**

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'information, vous pouvez prendre contact avec Pro Senectute par téléphone au 026 347 12 93 ou par mail à [sportetformation@fr.prosenectute.ch](mailto:sportetformation@fr.prosenectute.ch).

Ces cours sont payés par la Commune aux aînés habitant Matran.

Brigitte Bouquet





Carrefour de la route d'Avry

## Présentation de la Commission des routes

La Commission des routes a été constituée au printemps 2019 par le Conseil communal de Matran. Elle fait suite à un groupe de travail mis en place pour traiter un courrier de citoyens, inquiets de l'augmentation du trafic parasite au travers du village. Sa mission est l'analyse de l'état d'entretien du réseau routier communal, de ses aspects éditoriaux à charge de la commune (trottoir, piste cyclable, éclairage, etc...) en relation avec la sécurité et la signalisation. Dans le cadre de cette mission, des corrections ont été apportées au réseau (signalisation, abaissement de trottoirs pour les poussettes, réfection des trottoirs du pont enjambant l'autoroute etc.) et un mandat d'étude a été donné à un bureau d'ingénieur pour traiter l'aspect plus spécifique de la mobilité douce.

Le territoire communal ne se prêtant pas à la création d'un réseau de mobilité douce en site propre, la Commission des routes a collaboré dans la proposition de réguler la commune de Matran en zone 30 Km/h. L'objectif étant également la diminution du trafic de transit. Après plusieurs étapes successives dont la dernière a été la finalisation de la mise à l'enquête publique, qui a reçu un très bon accueil de manière générale au sein de la population matranaise, les travaux de mise en œuvre de cette zone 30 Km/h sont planifiés pour la fin 2023.

Le suivi de la réalisation des travaux étant assuré par le Service technique et le Conseil communal, la Commission des routes a reçu l'aval du Conseil communal pour continuer sa mission avec le traitement des nuisances provoquées par les routes cantonales et l'autoroute, avec pour objectif, d'une part de mieux connaître et quantifier ces nuisances et, d'autre part, de les faire diminuer, ou tout au moins, de ne pas les laisser augmenter. Les décisions dans ce domaine n'appartenant pas aux citoyens de Matran mais bien au canton et à la confédération, la Commission des routes est consciente que la marge de manœuvre est limitée. Il reste que le sujet est important pour la qualité de vie des habitants de Matran et que la Commission des routes considère que l'inaction n'est pas une option.

La Commission est composée de deux membres du Conseil communal, Messieurs Michael Studer et Nicolas Rérat, et de trois citoyens, en l'occurrence Messieurs Henri Dorthe, David Berclaz et René Ducry qui représentent les différents quartiers du village. Notre responsable technique, M. Lorenzo Guzzinati et un membre de l'ACoPol participent également aux séances.

La Commission des routes

## Fête de la Châtaigne

La Commission d'intégration et d'accompagnement de Matran (Comia) en étroite collaboration avec toute l'équipe de Caritas qui travaille à la Maison St-Joseph ont organisé le 8 octobre 2023 une fête de la châtaigne dans les jardins du site.

Cette manifestation a permis aux résidents de Caritas et aux habitants de notre commune de passer un bon moment de détente et d'échange. La journée a débuté par un apéritif offert par la com-

mune. Ensuite une brisolée a été servie aux 200 personnes présentes durant toute la journée. Des gâteaux et une soupe à la courge, préparés par les cuisiniers de Saint-Joseph, ont enchanté les papilles.

Les animations et jeux mis en place ont permis aux parents de passer un très bon moment de détente et aux enfants de se défouler dans un endroit sécurisé.



Un grand MERCI à toute l'équipe de Caritas pour la mise en place et la coordination de la manifestation. Également un grand MERCI aux membres de la Comia pour leur engagement, pas seulement lors de la Fête de la Châtaigne, mais tout au long de l'année pour faciliter l'intégration des migrants dans notre village. Pour terminer, MERCI à la commune de Matran pour son soutien financier et logistique.

Dominique Chenaux, Conseiller communal

## Concert à venir



A la fin mars de l'année prochaine, « Au Chœur d'Avry – Matran » en collaboration avec des jeunes de la Jeunesse de Matran vous proposeront un spectacle basé sur des événements de l'histoire de la commune de Matran entrecoupé par des chansons.



Ce magnifique projet est encore à ses débuts. Des informations plus précises vous parviendront en début d'année 2024.

Brigitte Bouquet



## Les copains d'abord : 40 ans à fêter

### Amicale des anciens jeunes de Matran



Ils se prénomment Manu, Marie-Thérèse, Xavier, Marie-Laurence, Henry, Maurice, Marie-Louise, Paul, Béatrice, Catherine, Francis, Georges, Marius, Jean-François, Sylvianne, Gertrude, François, Jean, Monique, Marie-Thérèse, Jean-Daniel, ...

#### Leur point commun ?

Presque tous ont passé leur enfance à Matran, ont fait parfois les quatre cents coups dans le village, mais surtout une forte amitié s'est développée entre eux tout au long des années de jeunesse. Si maintenant ces anciens jeunes affichent bien des années en plus au compteur, leurs liens d'amitié sont restés solides comme aux premiers jours.

En 1985, leur amicale a été formée et une première sortie en montagne a eu lieu. Pour cette première rencontre organisée, le chalet de Bounavaux a accueilli la bande de copains et leurs familles. Et depuis, chaque année sans interruption, l'expérience a été renouvelée dans des endroits différents : les Marindes, le gîte d'Allières, le chalet du Soldat, au Moléson, à la Videmanette, la cabane Rambert, ... , Morgins en 2023, soit 39 rencontres.

En 2010, sous l'impulsion d'Henry, un site internet a été créé. Sa maintenance, assurée par Maurice, permet d'archiver tous ces bons moments passés ensemble.

A noter que par deux fois, en 2011 et 2018, les anciens jeunes se sont retrouvés avec les « vrais jeunes » de ces deux années pour une fête de l'amitié.

Des moments de grande tristesse ont aussi été vécus avec le décès de Francis sur un chemin de randonnée et celui trop précoce de Jean-Daniel.

Des membres se sont ajoutés à l'effectif de départ ainsi que des enfants adultes avec petits-enfants et ce sont aujourd'hui une trentaine de personnes qui se réjouissent de participer à la prochaine sortie.

2025 marquera ainsi la 40ème année d'existence de l'amicale et les retrouvailles permettront à nouveau de raviver des souvenirs à la pelle. Pour la suite, les fidèles organisateurs que sont Xavier, Manu et leurs épouses songent à transmettre le témoin à d'autres en 2026. Peut-être que les enfants des premiers participants reprendront le flambeau...

Propos recueillis auprès d'Emmanuel Dorthe et sur le site <http://www.aajm.ch>

Jean-Pierre Andrey



Les Marécottes 2021

# Matr<sup>en</sup> souvenirs

## “Les effets économiques et spatiaux de la RN 12 à Matran” (Suite et fin)

### L'attractivité de la jonction autoroutière pour la circulation

Lorsque la RN 12 n'était pas encore en service, un nombre élevé d'automobilistes étrangers qui traversaient notre pays sortaient de l'autoroute à Matran et empruntaient la route en direction de Payerne-Lausanne.

Lors de sa mise en service en 1971, la RN 12 servait à combler l'insuffisance du réseau routier, particulièrement entre Bulle et Vaulruz.

Chaque conducteur a le sentiment que la Suisse est devenue plus petite depuis la mise en service du réseau autoroutier. Les autoroutes ont fait éclater la notion de distance.

C'est à cette époque que les habitants de Matran ont pris conscience de la superposition du trafic autoroutier avec le trafic lié à un centre commercial, à savoir Avry-Centre. Bien que nous dépassions les limites de la commune de 500 m environ, ce cas peut être cité pour bien des raisons :

- Il est relié à la jonction autoroutière par une route de desserte construite en 1976 dont le tracé est situé en grande partie sur la commune de Matran

- Le centre commercial exprime par son logo et sa publicité le fait qu'il est situé près d'une jonction autoroutière, il est très dépendant de l'autoroute, cependant c'est la commune d'Avry-sur-Matran qui retire les effets financiers laissant à Matran les encombrements à la sortie autoroutière ainsi que le trafic élevé (situation problématique en 1983 déjà !).

19 novembre 1974 / La Liberté

Les travaux ont commencé en 1969, Matran a subi pendant plus de deux ans des nuisances telles les machines, le bruit et les encombrements. Il a fallu faire des remblais, deux ponts, dont l'un existait avant la construction, et un viaduc sur le cours d'eau de la Glâne. La Bagne a été canalisée en 2 endroits et la ligne de chemin de fer a dû passer sous un tunnel. En outre, les travaux ont mis fin à un biotope particulièrement intéressant situé sous le pont du Tilleul (une mare habitée entourée de saules, de joncs et d'autres arbrisseaux). La loi fédérale entrée en vigueur en 1979 qui protège les biotopes n'était pas encore née !

Avant 1971, peu d'entreprises ou commerces s'étaient implantées à Matran. Le prix du sol, la proximité avec Fribourg, la main d'œuvre peuvent expliquer l'augmentation des entreprises et commerces, mais c'est la proximité de la jonction autoroutière qui en est la principale raison. Les entreprises ont besoin d'un bon réseau de transport car la plupart des matières premières utilisées sont acheminées par camions.

### Entreprises situées à Matran avant 1971 :

Matrabois  
Gougain Constructions métalliques, serrurerie  
Wassmer E. Acier, métaux

### Situation en 1983 :

Matrabois - Gougain Constructions métalliques, serrurerie - Wassmer E. Acier, métaux - Armétal Article en métal - Béton prêt - Bois Claude Barras Bois durs exotiques - Gerüst Fritz Echaffaudage - Contrinex Electronique industrielle - Coop-Stinnes Bâti-Centre, centre commercial - Derendinger Freins & embrayages - Falma Lampes - Garage Jo Borcard Volvo - Garage de l'Autoroute - Killy Sportswear Veleda - Schmalz Entreprise de construction - Vitakraft Articles zoologiques.

A cette période, les autorités communales ont prévu lors de la planification du territoire une zone industrielle relativement importante par rapport aux autres zones (habitations, agricoles, sans



# Matr<sup>en</sup> souvenirs

affectations spéciales) et il semble que le secteur secondaire va se développer au profit du secteur primaire.

La jonction autoroutière aura un effet sur les habitants de la commune, on ne parlait pas, dans le cas de Matran, de désenclavement mais d'isolement. Jusque dans les années 1970, les 3 secteurs d'activité étaient peu développés, le secondaire restait même assez bas.

La transformation des mentalités n'était pas seulement dans le domaine économique, il y a eu un brassage de population. La croissance économique a été effectuée sans une augmentation du taux de l'impôt. Elle est liée à une augmentation démographique plus élevée à Matran que dans d'autres communes du canton, du fait de sa situation géographique près de Fribourg et de son caractère résidentiel. Ce boom des constructions dans les années 70-80 a provoqué un accroissement des ressources fiscales de la commune.

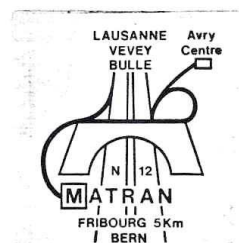
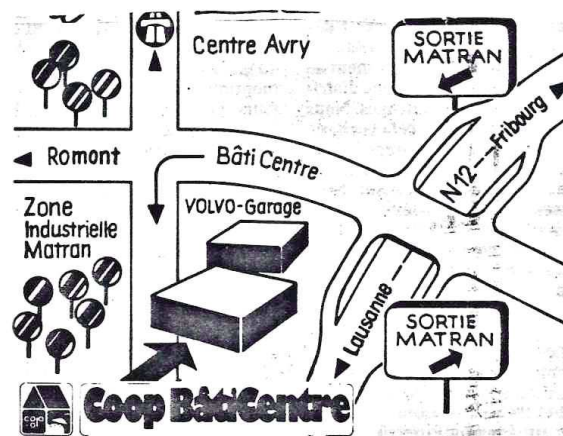
En mai 1977, le plan de zone mis à l'enquête n'est pas accepté par l'Assemblée communale, il sera finalement ratifié par la population de Matran en juillet 1983. La lenteur de cette procédure a évité le développement anarchique de la commune.

L'ancien centre du village a effectué un ripage vers l'Arney, la proximité de l'autoroute a gêné l'installation de l'école et de la poste dans l'ancien centre du village. La commune a préféré faire migrer ses bâtiments dans un endroit plus calme. Un centre sportif prévu dans les années 85-90 y sera construit.

## L'autoroute et la nouvelle organisation de l'espace

La densité de la population ne subit aucune transformation, de part et d'autre de l'autoroute viennent s'implanter de nouveaux quartiers.

A cette période, le trajet Fribourg-Matran est le même par le rail et par l'autoroute, mais en distance relative, Matran paraît plus près au moyen de la RN 12. Le village de Matran prend plus de poids depuis sa mise en service, preuve en est les deux illustrations suivantes. Que ce soit le magasin Coop Bâti-Centre (à gauche) ou le restaurant de Matran, leur publicité faisait référence à la proximité d'une jonction autoroutière.



En résumé, il est difficile de quantifier les effets de cette autoroute, en revanche on peut dire que la RN 12 et l'évolution globale des villages sont à l'origine du développement économique et démographique de la commune de Matran ; les effets sont en grande partie positifs mais il ne faut pas passer sous silence les nuisances, encombrements et pollution. Ce sont ces nuisances qui ont fait dire aux habitants de Matran : « si c'était à refaire, on dirait non ! » certains oublient que la décision a été prise par les autorités fédérales et cantonales !

Bien que cette autoroute ait été inaugurée en 1971, la portée de cette jonction autoroutière a persisté bien au-delà des années qui l'ont suivie (diminution des exploitations agricoles, agrandissement de la zone commerciale, augmentation de la circulation, croissance démographique, ...).

(Résumé d'un travail de recherche personnelle effectué dans le cadre de mes études en 1983)

Brigitte Bouquet



## LE GRAND JEU DE NOËL

### CONCOURS N° 3/2023 - QUIZ

Répondez aux questions en entourant la lettre précédant la bonne réponse

**1. Quelle commune ne touche pas Matran ?**

S. Neyruz	L. Villars-sur-Glâne	E. Givisez
-----------	----------------------	------------

**2. Sur les armoiries de Matran, il y a un lion d'or, tenant une corne d'abondance remplie de ....**

J. roses rouges	K. anémones rouges	L. œillets rouges
-----------------	--------------------	-------------------

**3. Il y a 3 parcours pédestres qui partent de l'école de Matran. Les parcours sont définis par les couleurs suivantes :**

U. rouge, bleu et vert	A. rouge, bleu et jaune	P. bleu, jaune et vert
------------------------	-------------------------	------------------------

**4. Dans le passage piéton sous l'autoroute qui permet d'accéder à la gare de Matran, les murs sont décorés de peintures datées. Quelle est la date la plus ancienne ?**

U. 1900	O. 1875	S. 1870
---------	---------	---------

**5. Les peintures de la voûte de l'église de Matran furent découvertes en avril 1974, lors de la démolition du faux plafond de 1893 qui menaçait de s'écrouler. Elles représentent ...**

- A. le Jugement dernier
- V. la découverte et la vénération de la Sainte Croix
- Y. cinq médaillons avec en son centre la gloire du Saint esprit et les 4 évangélistes.

**6. Pour sortir de la RN 12 à Matran, il faut emprunter la ....**

N. sortie n° 12	A. sortie n° 3	E. sortie n° 6
-----------------	----------------	----------------

7. Voici le logo représentant le PRU. Que signifie ces lettres ?



S. Point de rencontre d'urgence	G. Point de recherche urgente	D. Parcours de randonnée d'urgence
---------------------------------	-------------------------------	------------------------------------

8. La ligne de bus qui dessert notre village est la ....

D. 10	Y. 12	O. 11
-------	-------	-------

9. La Bagne se jette dans la Glâne

S. près du Moulin-Neuf	V. près de la route du Bois	E. près de la déchetterie
------------------------	-----------------------------	---------------------------

10. L'altitude moyenne de Matran est de ...

Q. 653 m	F. 623 m	M. 703 m
----------	----------	----------

11. On appelait les habitants de Matran « les rèches » en patois ce qui signifie la scie ou les grandes dents. D'où vient ce nom ?

E. la scie qui travaillait au fil de l'eau, actionnée par une roue très lente

T. des silures, présentes dans les eaux de la Glâne

H. de la sciure résultant de l'abattage des arbres

12. Combien coûte un aller simple adulte 2ème cl. Matran-Gare de Fribourg en transport public sans abonnement demi-tarif ?

Q. CHF 3.10	S. CHF 5.20	X. CHF 6.20
-------------	-------------	-------------

13. Les habitants de Matran doivent utiliser les sacs officiels "Sacco" : combien coûte un rouleau de 10 sacs de 35 litres ?

T. CHF 21.00	C. CHF 11.60	W. 33.50
--------------	--------------	----------

Parmi les réponses exactes, nous tirerons au sort un(e) gagnant(e) qui recevra CHF 50.- de récompense !



Il suffit de remettre les lettres dans le bon ordre pour trouver les 2 mots de la solution.

Solution (2 mots) : \_ \_ \_ \_ \_

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Envoyez ou déposez votre solution à l'administration communale - Concours Matr'en Cause - Case postale - Rte de l'Ecole 6 - 1753 Matran ou par e-mail : [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch), jusqu'au **15 décembre 2023**.

Félicitations à M. Luginbühl Valentin qui est l'heureux lauréat du concours 2/2023 parmi les 34 bonnes réponses reçues.



## ST-NICOLAS : 2 DÉCEMBRE 2023 TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS (ZONES 10 ET 11)

Toute la journée du 2 décembre, l'Agglomération de Fribourg et la Ville de Fribourg vous offrent la possibilité de circuler gratuitement en transports publics (train et bus) sur l'ensemble des zones 10 et 11.

Plus d'informations prochainement sur les sites web de l'Agglo et de la Ville de Fribourg



## Fermeture durant les fêtes de fin d'année



L'administration communale et l'agence postale seront fermées dès le

**vendredi 22 décembre 2023 à 11h45 et rouvriront le mercredi 3 janvier 2024 à 7h45.**

L'office de poste d'Avry Centre assurera les services effectués habituellement par l'agence postale de Matran, aux horaires du centre commercial. Vous aurez ainsi la possibilité de retirer les recommandés et colis qui n'auront pas pu être distribués à votre domicile.

Une permanence téléphonique sera ouverte durant la matinée du 28 décembre 2023, de 7h00 à 11h00.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'ensemble du personnel et le Conseil communal